



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pôle autorité
environnemental, en appui de
la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-
France

Affaire suivie par :
Laurent Legeay
Tél : 03 22 82 25 43

Courriel : ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Directeur de la Direction
départementale des territoires et de la mer

SDE

62022 Arras

julien.boulanger@pas-de-calais.gouv.fr

Lille, le 20 avril 2022

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité
environnementale, suite à la consultation relative au projet d'actualisation du plan d'épandage des
stations d'épuration de Calais Mondod, Toul et Sangatte (Pas-de-Calais)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6032

Monsieur,

Vous avez saisi le 2 février 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois
suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le
projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-
de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France